L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 30 MARS 1893.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Thomas Sully vs. H. R. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 4 avril 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, loué à bail, occupé par le défendeur, rue Marengo entre les rues Carondelet et Baronne:

Le contenu du dit local comprenant des meubles de maison assortis, divers, etc., d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mars—21 25 30—avril 4

Mme Louise Ittman et son mari Jacob Ittman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs le même et Charles C. Heyle vs le même.

Nos 23,691, 23,694 et 23,696.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4ème jour d'avril 1893, à midi, aux Nos 170 et 1/2 rue Tchoupitoulas près de la rue Magasine la propriété décrite, ci-après à savoir:

Une voiture, un wagon d'entrepreneur de pompes funèbres, 2 chevaux et 4 harnais.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM NELSON,
Constable.

22 mars—22 27—avril 4

Succession de Mme T. Van Hallen vs George Bradford.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 23,638.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars—22 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 22,640. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, intitulée William R. Rutland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir: une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Génois, Télémaque, Canal et Gasquet, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Génois sur 128 pieds 8 pouces de profondeur et face à chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 13 14

AVIS DE SUCCESSION.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,254.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Eliza, England et Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif sa part desdits mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons pour lesquelles, s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRÈTE,
Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1893.

29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lex et sa femme décédée Cecilia B. Diemeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,899—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Lex, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,004—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Marie Quintana, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

25 mars—25 28 avril

Succession de Henriette Davidson, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,331—Division C.—Attendu que Bernard Maylie, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Davidson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—23 28—avril 1

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,543—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob R. Wing, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

25 mars—25 23—2 avril

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Gregson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 mars—21 25 30

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,406—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard M. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—23 28—1 avril

Succession de Cayetano Moria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,490—Division C—Attendu que Mme Catherine Bagur, veuve d'un premier mariage de Cayetano Moria, maintenant femme de Lucien Gayat, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cayetano Moria, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—23 28 avril

Succession de Edme Paul Grecion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,767—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jérôme Meunier exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

17 mars—17 21 26

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,746—Division "E"—J. C. Potthaest vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Potthaest soit convoquée et à une pardevant Oct. Morel, Esq., notaire public, en son bureau, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer en fixant les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue en cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1893.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

18 mars—26 ao 19 avril

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 MARS—CLASSE No 174
Tirage de 4 heures P. M.

28	56	29	41	26	26	1	51	52	36	68	72	2 4

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 29 mars 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt alement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M. WALMSLEY, Prest La Nat Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,.....	20,000
1 Lot de..	10,000,.....	10,000
1 Lot de..	5,000,......	5,000
2 Lots de.	2,500,......	5,000
5 Lots de..	1,000,......	5,000
25 Lots de..	300,......	7,500
100 Lots de..	200,......	20,000
200 Lots de..	100	20,000
300 Lots de..	60,......	18,000
500 Lots de..	40,......	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit......		$10,000
100 Lots de $60, ...		6,000
100 Lots de $40, ...		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......		$19,980
999 Lots de $20, ...		19,980
3,434 Lots se montant à.....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance à un lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les et atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,674.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle cent cinquante six pieds, deux pouces et sept-huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de pouce de face à la rue St-Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St-Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit allant sept pieds et sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant vers la propriété du Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, engrenements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées.

28 demi rouleaux de Bagging.

Des échantillons des articles ci-dessus pourront être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence connue comme le No 63 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds huit pouces et trois lignes; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple en bois, à deux étages, Dans la partie supérieure du Sixième District amélioré, Terrain 61' 1" x 120', Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Maret et l'avenue St-Charles, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor à l'arrière et office, quatre grandes chambres à coucher, chambre de domestique, chambre de bain, gaz partout, maison parfaitement tenue, couvent pour mettre le charbon, le bois et laver, grillage en fer, allée, etc. Le terrain est grand, il mesure 61' 1" de façade, à l'avenue Nashville, sur 120' de profondeur!

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de

Thomas H. Underwood versus Maurice A. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,168.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville carré d'îlet No 60 borné par les avenues St Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre S et mesure soixante-un pieds un pouce de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un certificat d'examen et de plan attaché à l'acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, le 22 septembre 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens de John M. Hyman, acquéreur précédent de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak), Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante-trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par William & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 77, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S. Philips, voyer à la date du 18 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près à la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatorze pieds six pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton, architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur, un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Le dit ... propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 mars—3 10 17 24 30—avril 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du contenu du magasin

No 59 rue Magasine.

Comprenant un grand assortiment de

Whiskies, Brandies, Rock & Rye, Vin de Porto, Genièvre, Bitters, Schnapps, Sour Mash, Absinthe, Vermouth, Rhum, Kirschwasser, Fruits à l'eau-de-vie, etc., de diverses marques et qualités.

—Aussi—

Cigares, Cigares.

—Ainsi que—

2 coffres-forts, 2 cash registers (compteurs pour l'argent)—1 sideboard, caisses d'échantillons, dame-jeannes, mesures, bouteilles, flacons, bouchons, etc., Divers, etc.

Meubles de bureaux,

Et divers autres articles, etc.

Dans l'affaire de

Jos. Baum et fils vs Samuel I. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 37,862.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 avril 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 59 rue Magasine—

Le contenu du dit magasin, comprenant la propriété ci dessus et autre. Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 mars—21 25 29—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District.

Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District et Municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et DeArmas, anciennement désigné comme l'îlet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, et déposé au bureau de Chas. E. Fortier, ex notaire en cette ville, d'après le plan No 30 du livre de plans No 1 et dès gné maintenant comme îlet No 215 sur une esquisse faite par A. DeArmas, ex voyer de la ville, le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé au bureau de E. Bouny, notaire, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix-huit et dix-neuf sur la dite esquisse, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Monroe sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No dix huit à cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No dix-neuf à cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant.

Acquise par le défendeur par achat de M. Abascal, le 21 janvier 1892, par acte pardevant E. Bouny, notaire. Titre enregistré au bureau des Aliénations, livre 139, folio 453.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mars—24 30—7 14 21 26 avril

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1893.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication

Bourjas, Théodore	Fermier (Mme) née Guérin
Bonnal (époux)	Folleton, Auguste
Candiani, Jacques	Larroudelle, Auguste,
Casseneuve, Vincent	Partembène, Anne et Célestin.
Chauvet, Jean	
Cet, F. T.	
Dop-at-Deplang, Auguste	Aromas, (Madame P.)
Rosset, Jean Pierre Auguste	Serg, Benjamin
Esquerré, Firmin	

LETTRES.

Beautours, Paul Travers, Joseph
Mme Veuve Beaucarrère, Trémoulet, Henri.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France.

Signé: G. MEYRIER.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelles.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 1 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
514 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance
514 Station des cars, Pologne.
515 Casernes des Etats Unis
... Dauphine

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—LUNDI, le 10 avril 1893, à 11 heures A. M., le Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, coin Water, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir:

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, comptoirs, chaises, tables, verres et du plaqué, ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

19 mars—19 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en un magasin au bas et résidence en haut, avec entrée et corridor séparés. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien éclairées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages supérieurs comprennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière bonnes écuries, cuve, etc.

La location est spécialement bonne pour affaires, réputé comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et s'améliorant tous les jours, les étages supérieurs peuvent être aisément loués à de très bons prix, et feraient un magnifique placement et pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve au commencement du chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable au porteur des billets hypothéqués pour le montant dû sur la propriété. Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893, en sus du prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente sera requis.

26 mars—26 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Piété et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, dans la succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu à l'encan à savoir—

1° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Marais (anciennement Morales) et Désiré, désignés comme lots Nos 12 et 13 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 10 lignes de face à la rue Piété, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Piété et Urquhart. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse pour vacherie, etc., et rapportant $10 par mois.

2° Deux lots dans le même district et îlet, adjacents aux lots décrits ci-dessus désignés comme lots 14 et 15 et mesurant, chacun, en mesure américaine, 34 pieds 7 pouces de face à la rue Urquhart sur 127 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires pour avocat en cas de procès pour forcer le paiement du billet ou des billets.

Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.

L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année courante au dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Antoine Doriocourt, notaire.

19 mars—19 22 29—5 12 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Grand îlet de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, il sera vendu, à l'encan aux risques et frais de James Mix, l'ex acquéreur qui n'a pas complété l'adjudication qui lui a été faite le 25 mai 1889, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Trente lots de terre formant tout ce grand îlet de terre borné par les rues Dupré, Gayoso, Banks et Bandin. Voir le plan.

Conditions—Un tiers comptant ou plus, la balance à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt par an ensemble avec l'hypothèque, assurance, honoraires d'avocat, clauses, etc. Taxes dues et exigibles en 1889 seront assumées par l'acquéreur au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

18 mars—18 19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un charmant Cottage-Résidence avec terrains spacieux,

No 395 St-Pierre, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat.

No 38,147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 14 mars 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Louise Corinne Déjan, veuve de Michel Victor Abat il sera vendu à l'encan la propriété ci-après, à savoir:—

Un morceau ou une portion de propriété foncière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 27 borné par les rues St-Pierre, Orléans, Galvez et Miro étant le lot No 5 sur un plan par Louis H. Pillé, voyer, daté le 14 décembre 1844 et déposé au bureau de J. Meany, notaire public, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à chacune des rues St Pierre et Orléans sur 114 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à un étage, confortablement subdivisé, toit en ardoise, grande cour, partiellement pavée avec entrée sur les deux rues St-Pierre et Orléans bon entourage et à proximité de tout le confort et char urbain devant la maison et connu comme le No 395 rue St-Pierre.

Conditions—Comptant.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejan notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

19 mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le 4me ward, près de la rue Canal.

Joli cottage avec un grand terrain rue Rendon.

Beau terrain rue Rendon, près Canal.

Succession de Louis Prieur,

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 mars 1893, in re succession Louis Prieur, Dossier No 36,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rendon, Dumaine, Bienville et l'avenue Hagan, désigné comme lot No 24, sur un plan de C. A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 159 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage bien bâti, bâtisse dans le fond, etc.

2° Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Rendon, Canal, Dumaine et Lopez, désigné comme lot 12 et mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur sur la ligne attenant au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 13, de 109 pieds 8 pouces et 5 lignes, et une mesure dans le fond correspondant avec la profondeur des lignes de côté de 43 pieds, 11 pouces et 5 lignes.

Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. B. Ward, notaire. Les acquéreurs devant déposer 10 pour cent au moment de la vente, et assumer les taxes de 1893.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne opportunité pour location rémunératrice dans le Deuxième District. Le joli cottage résidence, avec entrée pour voiture, No 40 rue Marais, et le cottage à deux corps de logis, rapportant de bons loyers, Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis.

Succession de Veuve A. M. Steenken.

No 37,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 6 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Veuve A. M. Steenken, dossier No 37,986, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Marais et Tremé, désigné comme lot No 5 de l'îlet No ... sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1852 et déposé à l'étude de P. C. Cuvillier, notaire, en date du 10 octobre 1853, le dit lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 104 pieds 5 pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage bien bâti avec mansarde et deux corps de logis connu comme les Nos 358 et 358 1/2 rue St-Louis, avec une bonne cuisine, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres de chaque côté, cuve de chaque côté, hangar dans le fond, bon voisinage, à proximité des marchés, écoles de l'église et l'école German Lutheran, rapportant $10 par mois chaque côté, ayant toujours de bons locataires.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, Tremé et Bienville, désigné comme lot No 12 du carré d'îlet No 26 et mesurant (en pied américain) 30 pieds 5 1/2 pouces de façade rue des Marais, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, et 30 pieds, 7 pouces et 3 1/4 lignes de largeur à l'arrière

Les améliorations comprennent l'agréable cottage-home centralement situé (avec façade en briques) portant le No municipal 40, et ayant 5 chambres confortables avec galerie latérale, bâtisse de cuisine ayant 3 chambres, auvent en arrière, citerne etc., grande entrée pour voiture sur le côté, terrain profond et et aménagé un voisinage convenable, rendant un loyer de $75 par mois. mais susceptible de rapporter davantage.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans, en sommes égales représentées par des billets des acquéreurs de la date de l'adjudication et payable à leurs propres ordres, souscrits par eux, endossés, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par l'un le vendeur et hypothèque conventionnelle sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses de sécurité usuelles; transfert des polices d'assurances aux détenteurs des billets hypothécaires, la clause de non aliénation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des dits billets à leur maturité. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. Bouny, notaire. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

8 mars—8 15 22 29—avril 5 12

Pour Effectuer un Partage.

Bon Placement

LE joli cottage simple, et grande bâtisse en bois y attenant, connue par le No 159 rue Galvez près Dumaine situés sur deux terrains, entrée pour wagon, écurie dans le fond, bon voisinage, à proximité des chemins de fer, et rapportant $23 par mois. Il sera vendu à l'encan MERCREDI, 12 avril 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, où est exposé le plan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théo Boisseau, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.

26 mars—26—av 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Coin pour les Affaires.

Ce terrain de valeur sur lequel s'élève une bâtisse en bois,

Au Coin des rues Poydras et Bertrand.

Succession de Mme Evelina Van Buren.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau rue de la Commune, 159—MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 14 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Evelina Van Buren dossier No 38,059 il sera vendu à l'encan, la propriété après décrite, savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre dans le Premier district de cette ville, désigné par le No 7 dans le carré d'îlet borné par les rues Bertrand, Lafayette (anciennement Hevia) Poydras et Bolivar. Ledit terrain formant le coin des rues Poydras et Bertrand, et mesure 28 pieds 6 pouces de façade rue Poydras, sur 120 pieds 6 pouces de façade rue Bertrand. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant John Agnew, notaire. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse en bois, située sur un coin et particulièrement propre à une place d'affaires, au centre d'un quartier populeux.

Conditions—Comptant.—L'acte de vente pardevant J. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.

19 mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, améliorée, dans le deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finis, à deux étages, No. 18 rue des Ursulines entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No. 37,827—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse de l'Encan St Charles au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 mars 1893 dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balestracci) Dossier No. 37,827, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St-Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 47 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages non finie connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnés ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

PAR DANZIGER & STERN.

Sans limite ni réserve.

Cheval et buggy et le contenu du magasin (partie supérieure) No 12 rue de Chartres—Peintures à l'huile, tableaux, cadres de tableaux, rayons à livres, chevalets, paravents, bric-à-brac, jeux de croquet, porte-chapeaux, vide-poches de mur, tables de salon, nattes à dessins, tapis, miroirs, nouveautés, etc., étagères, bureau, chaises, presse à lettres—Dans l'affaire de J. Lyons vs. ses créanciers—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 34 364.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Bureaux, No 59 rue Carondelet—LUNDI, 3 avril 1893, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 12 rue de Chartres étage supérieur), en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E signé le et daté du 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu dudit magasin de peintures à l'huile, tableaux, cadres, chevalets, bric-à-brac, jeux de croquet, etc., comme il est dit plus haut, sans limite. Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

24 mars—24 29 avril 2 3

Etat de situation semi-annuel

DE LA

UNION NATIONAL BANK

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes,		$1,485,790 97
Bons des Etats-Unis	$50,000 00	
Primes sur les mêmes	6,500 00	
Bons à primes de la Nlle Orléans et autres actions et bonds	$14,606 27—	371,106 27
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorerie des Etats-Unis	$2,250 00	
Change domestique	219,863 35	
Change étranger	15,362 19	
Comptant	352,696 36	
Chèques pour le clearing house	278,404 55—	916,967 35
		$2,883,354 59

PASSIF.

Fonds capital		$500,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00	
Profits non divisés	12,670 47—	162,670 47
Dividende payable le 2 janvier.		20,000 00
Circulation		41,100 00
Dû à des déposants et banquiers		1,702,640 21
Dû à des banques étrangères		434,084 75
Ré-escomptés		19,980 16
		$2,883,354 59

CARL KOHN, Président.
S. HALAERON, Vice-président
A. LABARTHE, Caissier

2 janv—1f

VENTES A L'ENCAN

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

MEILLEUR EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET COIN
—AU—
MARCHE TREME.
206 rue Orléans, Coin Robertson.

A L'ENCAN.

Succession de Anémar Lanabère.

No 38,187.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 6 mars 1893, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Villeré et Robertson, formant le coin des rues Orléans et Robertson et ayant au pied américain, 28 pieds 5 pouces de façade à la rue Orléans sur une profondeur et façade à la rue Robertson de 57 pieds 2 pouces et 7 lignes. Les améliorations consistent d'un magasin et résidence en briques à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant au rez-de-chaussée magasin, salle à manger, cuisine, chambre dans le fond, cour, citerne, hydrant et en haut six chambres à coucher, chambre à bain, eau et gaz en haut et en bas. Grande galerie sur les rues Orléans et Robertson, etc. Ayant toutes les commodités d'une résidence à l'étage supérieur avec un magasin et emplacement d'affaires désirable en bas.

Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un an de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite, la transfert de l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en outre du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant J. Henry Forsell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 mars—8 15 22 29—5 avril à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à double corps de logis en bois, à deux étages,

Donnant un bon revenu, avec un terrain vague qui y touche

Rue Melpomène, entre Prytania et Avenue St-Charles.

Succession de Mme M. J. Lange.

No 30,622—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

MERCREDI, 5 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 février, 1893, il sera vendu aux enchères publiques—

Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y rattachent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Prytania, et Terpsichore, dont l'un désigné par la lettre D sur un dessin fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 6 septembre 1871, selon ce dessin, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de trois pieds de largeur qui le sépare du lot C, et se dirigeant jusqu'au fond du dit lot à une distance de 110 pieds entre lignes parallèles pour l'usage commun des lots C et D. L'autre lot touche au précédent ci-dessus décrit et est désigné par le No 7 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 25 octobre 1871, selon ce plan, ledit lot mesure 27 pieds 4 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, ensemble avec une droite à la bande de terrain de 25 pieds de la rue Melpomène et de 3 pieds 3 pouces sur la profondeur. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis en bois à deux étages, Nos 132 et 134 rue Melpomène. Le No 132 se compose des pièces suivantes: 4 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, etc. Le No 134 renferme 3 chambres, cuisine au rez de chaussée, 2 chambres à coucher, salle à bain au premier étage avec l'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, ou au gré de l'acquéreur, dont partie, s'il y a balance à crédit, en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de garantie ordinaires telles que le gage et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devra rester assurée et la police transférée. Les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur. Dix pour cent devront être payés comptant au moment de l'adjudication pour lier l'enchère.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire.

1er mars—1 8 15 22 29—avril 5

PAR STEPHEN J. DERBES.

Contenu d'une Ferblanterie.

Un Assortiment Elégant de Buvette

Succession de William Shiene.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 38 265.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi adressé par l'Hon. Fred D. King juge de la dite Cour ci-dessus nommée, daté le 21 mars 1893 il sera vendu à l'encan MARDI, 4 avril 1893, à 11 heures A. M., No 86 1/2 rue Lapeyrouse.

Un élégant assortiment de meubles de chambre à coucher.

Et le même jour, à 11:30 A. M., au No 79 avenue St-Bernard.

Le contenu d'une ferblanterie.

Conditions—Comptant.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
Bureau, No 36 rue Royale.

26 mars—26—avril 4

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader, née Dougherty

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 38,165.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mars 1893—

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 5, maintenant reconnu comme lot No 18, dans l'îlet No 340, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Broad et Dorgenois mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Cinquième District.

Succession de Peter Llulla.

No 37,866—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1893.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Madison, Newton, Decatur et Monroe, mesurant 39 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Madison sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont connues par le No 76 rue Madison.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827 and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents

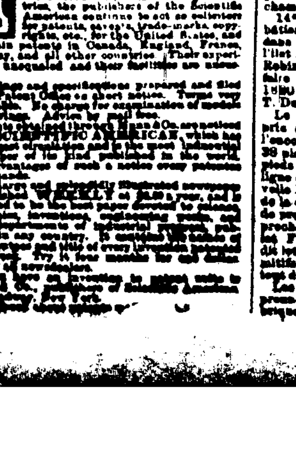

After Forty years experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades.

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 23 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson, est à distance de la rue, a une galerie devant corridor au premier étage et au rez-de-chaussée, salons à arche salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Loué jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pillé, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Josephine, et mesurant environ 37 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson, il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien établi et près de tous les agréments

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a un hall et un bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 63 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 8 chambres à coucher gaz, etc. Loué jusqu'au 30 septembre 1893

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Philippe et Laurel mesurant 36 pieds, 6 pouces, de façade rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lequel terrain forme le terrain No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et cette partie qui est contiguë et la partie la plus proche du terrain No 3) du terrain No 2 mesurant 4 pieds, 7 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennant le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant, et 6 chambres de chaque côté. Loué $432 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé aux archives en cette ville comme plan No 2, selon lequel les terrains mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 23 pieds de façade rue Jackson sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 20 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles toutes mesures américaines.

Les améliorations du terrain No 1 consistent du cottage en bois ayant 4 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annonciation. Loué près de $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette, maintenant Quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et désigné par le No 12 sur le plan original dudit faubourg. Le dit lot est de 29 pieds de face, sur 30 sur un plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S. R. Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis connu comme Nos 130 et 130 1/2 rue Philip, le cottage est en retraite de la rue et a 5 chambres de chaque côté.

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et désigné par le No 11 sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette, et désigné par le No 227 sur un plan particulier fait par Hugh Grant, en date du 2 février 1844, déposé en l'étude de S. R. Kenny, ancien notaire. Ledit lot mesure 28 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary, et 1 5 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue de Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pillé et Depouilly, architectes, le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 13 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelque 8 chambres et un petit édifice de façade des rues New Camp et St-Mary. Le voisinage est excellent bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait par A. T. Thompson ancien arpenteur, à la date du 1er juin 1-57 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckie à Mme C. Smith passé pardevant E. J. Ker, notaire, le 13 avril 1859.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre ligne parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. C. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1878 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté gaz, etc. Rapportant $24 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoise, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Dubros, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 99 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Robin, 38 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A. B. C de la dite esquisse, 99 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 5.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la maison à double corps de logis en briques connue comme les Nos 38 et 40 rue Robin.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

bis, ayant 4 chambres de chaque côté, toit en ardoise, etc.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, daté le 1er au 31 mars 1856 et déposé au bureau de E. Bouny ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 28 pieds 2 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent le bâti en bois, ayant 4 chambres et connue comme le No 420 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et aux écoles, aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, St-André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-David, St-André Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composé des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 3 bâtisses à un étage

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par A. Hedin, voyer, daté le 15 mars 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 15... pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots sont situés à une petite distance des avenues St-Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit se à représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 en dessus du prix d'adjudication et un dépôt en dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward, notaire.

22 mars—22 29—5 12 19 26 avril

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un emplacement de choix pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

Une grocerie et salon de choix, coin Dauphine et Lizardi.

Avec cinq lots de terre.

Deux terrains pour bâtir, rue Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech—Dossier No 33,799.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893, Dossier No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Pouech, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory ou Egania, laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et salon.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 226 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory ou Egania, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et contigus.

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 formant le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au lot No 3, mesure 26 pieds 6 pouces et demie de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie et 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins; chars urbains sur le devant.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises occupé comme grocerie, salon et résidence ayant 4 chambres ou plus, deux citernes, hangar, etc. Aussi chars urbains devant et rapportant $15 par mois.

Deux terrains pour bâtir.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 24, bornés par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 18 et 19 lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles sur les dits lots sont de vieilles cabanes, rapportant un revenu nominal.

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins, et au pied américain, d'après les plans qui peuvent être vus au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux et l'on devra assumer les taxes de 1893 en outre des prix d'enchères

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté

SUCCESSION DE A. V. BRUNET

No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune — MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

La désirable résidence en bois à deux étages, couverte en ardoise, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez-de-chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus; ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher en dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT Cottage Double en Bois,

Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut

Succession de Mme H. Ahern, femme de Andrew J. Stewart.

No 37,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 19 avril 1893, à midi, la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 février 1893, et à en vertu d'un ordre supplémentaire, et rendu dans la succession désignée ci-dessus—

Le cottage double en bois bien situé Nos 112 et 112 1/2 rue Constantinople, entre les rues du Camp et Chestnut, dans l'îlet autrement borné par la rue Marengo, Sixième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galeries devant et cours sur le côté et ayant quatorze chambres en tout, citernes hangars arrière-cours, etc.

Le lot mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot No 19 et de 4 pieds du lot No 20 pris du côté qui touche au lot No 19. Dans un voisinage amélioré et à proximité de tout le confort.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—16 23 29—avril 12 19